

**Message de Monsieur Manuel VALLS, ministre de l'Intérieur
à l'occasion de la Sainte-Barbe 2013.**

Vous tous sapeurs-pompiers de France, volontaires, professionnels et militaires, démineurs de la sécurité civile, fêtez aujourd'hui votre patronne, Sainte-Barbe.

Cette tradition est l'occasion pour la Nation de témoigner, à chacune et chacun d'entre vous, sa considération et sa reconnaissance pour votre engagement au service de la population.

Cet engagement, nos concitoyens peuvent le voir, le mesurer, quotidiennement et en tout lieu du territoire.

Pour cet engagement permanent, certains ont été atteints dans leur chair alors qu'ils étaient en mission, et huit sapeurs-pompiers, huit d'entre vous, ont, depuis le début de l'année, payé le lourd tribut de leur vie. Nos pensées vont vers eux. A leurs familles et à leurs proches, j'adresse un message de soutien et de compassion.

Sapeurs-pompiers, sapeurs-sauveteurs, démineurs, vous répondez avec efficacité partout où votre présence s'avère nécessaire. Que ce soit sur le territoire national, outre-mer ou à l'étranger, comme récemment aux Philippines, votre engagement et votre action sont unanimement loués. Ils vous valent l'admiration de tous.

*

Au cours de l'année écoulée, notre modèle de sécurité civile a poursuivi son évolution avec pour but notamment l'amélioration de vos conditions d'intervention.

Pour renforcer le volontariat, véritable socle de la sécurité civile, des initiatives ont été prises visant à rénover les modalités d'accomplissement de cet engagement citoyen. Nous avons défini les activités pouvant être exercées par les sapeurs-pompiers volontaires, prévu un parcours de formation adapté, et renforcé la protection sociale des femmes et des hommes qui servent comme sapeurs-pompiers volontaires.

Le 11 octobre dernier, à Chambéry, j'ai signé le plan d'action pour les sapeurs-pompiers volontaires aux côtés des présidents de l'Assemblée des départements de France, de l'Association des maires de France, de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours, du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires et de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. C'est cet engagement collectif qui fait la force de notre sécurité civile aujourd'hui.

A Chambéry, le Président de la République a rappelé toute l'importance qu'il attachait à la mise en oeuvre de ce plan et nous a rappelé quels devaient être nos objectifs en matière de reconnaissance, de fidélisation et de développement de cette force vive que constitue le volontariat. Le chef de l'Etat a également souligné la nécessité de poursuivre l'amélioration des conditions de travail des sapeurs-pompiers professionnels. Volontaires et professionnels sont en effet totalement complémentaires et indispensables au succès de vos missions.

Il revient dès lors, et en premier lieu, à votre encadrement, de s'engager personnellement et avec détermination pour accompagner ce grand mouvement souhaité au plus haut niveau de l'Etat. Garantir un cadre de travail de qualité, à la fois sur le plan matériel et sur le plan du bien-être professionnel, reste la condition essentielle de l'amélioration de la sécurité des interventions. Je demande à votre encadrement de veiller à la cohésion et à la motivation des équipes, pour vous assurer, à vous toutes et à vous tous, les meilleures conditions d'exercice de vos missions, face aux dangers et à la pression des évènements.

A chacun d'entre vous, je renouvelle personnellement, et au nom du Gouvernement, des vœux de bonne fête de Sainte-Barbe. Je renouvelle un témoignage de profonde reconnaissance.

Ce témoignage s'adresse également à vos familles et à vos proches qui vous soutiennent quotidiennement. Auprès d'eux, je vous souhaite de profiter des instants de bonheur et de réconfort que vous apporteront les fêtes de fin d'année.
